

Ensemble en Paroisse

St^a Caecilia



Ganshoren

Novembre 2011

Sommaire

Agenda	2
Vie en unité pastorale	3
Réflexion	
<i>Rendez à...</i>	4
<i>Créationnisme</i>	10
Enigme littéraire	7
Vie en paroisse	8

Editorial



Philippe Thonnard

20 ans

Non ce n'est pas mon âge...
Pour le mariage, ce n'est plus cela non plus,
nous approchons déjà les 21...

Mais alors qui, quoi ?

Le journal que vous tenez en main.

C'est en effet en janvier 1992 que le premier numéro du journal « Ensemble en Paroisse » est paru. Il se voulait le digne successeur du journal édité depuis le tout début de la paroisse par l'abbé Arnould. Ce dernier avait annoncé son départ, il fallait donc assurer la relève des diverses tâches qu'il remplissait.

A ses débuts, le journal n'était pas distribué en fin de messes, et encore moins envoyé par e-mail. Il était uniquement envoyé par la poste. Mais deux à trois fois par an, un petit frère toutes boîtes atteignait l'ensemble des boîtes aux lettres de la paroisse.

A partir du mois de janvier prochain, nous nous repencherons sur la jeunesse de notre journal, et nous aimerions que vous participiez à un numéro spécial en janvier 2012 sur le thème « mon Ensemble en Paroisse » : un article qui vous a marqué, une anecdote liée un numéro, un événement de votre vie qui croise celle du journal, ...

Envoyez-nous vos petits (ou longs) billets à philippe.thonnard@skynet.be ou sous enveloppe à un des rédacteurs. Date limite : le 15 décembre prochain.

On compte sur vous !

Agenda de novembre 2011

1	10.00, fête de la Toussaint. Messe en souvenir de tous les défunts de l'année écoulée.
2	
3	
4	
32 ^{ème} dimanche de l'année	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	Entre 18.30 et 20.30, concert au profit de 11.11.11. Détails dans ce journal
33 ^{ème} dimanche de l'année	
12	
13	
14	
15	

16	
17	
18	
34 ^{ème} dimanche de l'année Christ-Roi	
19	
20	Fête de Sainte Cécile. 10.30 messe bilingue rassemblant les deux communautés paroissiales. Célébration suivie du verre de l'amitié. 15.00, concert « Sonambulle » Détails dans ce journal
21	
22	
23	
24	
25	
1 ^{er} dimanche de l'Avent	
Collecte de vivres non périssables pour notre banque alimentaire.	
26	
27	
28	
29	14.30, réunion de « Vie Montante ».
30	

Sauf indication contraire, la messe du samedi a lieu à 17:30, la messe du dimanche à 10:00.

Vie en unité pastorale

L'Unité Pastorale de Jette organise

Neuf rencontres de formation à un mieux-vivre humain à partir d'un parcours biblique

Découvrir le sens des textes bibliques dans leur contexte historique par un travail en petits groupes.

Y confronter mes questions d'aujourd'hui.

Pour devenir toujours plus acteurs de nos vies et facteurs de changements dans la société.

La rencontre entre le « texte » et les « lecteurs » ; une occasion formidable de prise de parole, pour poser les vraies questions concernant notre avenir.

Le groupe, les participants

Groupes composés de 8 personnes au plus.

Aucune formation préalable n'est requise, chacun venant avec ses connaissances, ses croyances et son vécu.

Travailler en groupe fait partie de la méthode.

Inutile de devoir prendre des notes : chacun reçoit par courrier une feuille reprenant les différents apports historiques ou contextuels et un rapport fouillé et détaillé de tout ce qui a été dit durant la réunion.

Chacun est appelé à parler librement et dans le respect de toutes les convictions.

Le lieu

Salle paroissiale Sainte-Claire et petits locaux

Avenue de Heyn 104 à 1090 JETTE

Quand ?

De 20h à 22h30, accueil à 19h45

Les jeudis 17.11 – 15.12 – 19.01.2012 – 9.02 – 15.03 – 19.4 – 10.5 – 21.06

PAF 5€ par rencontre sont demandés, selon les possibilités de chacun.

Renseignements et inscriptions : contacter un des formateurs

Christine DESGUIN-CAYRON 010/41.13.61

christine.desquin@skynet.be

Françoise DE BROUWER

02.426.98.23- 0472.211.803

André FAVRESSE

02.478.32.36 – 0486.155.994

andre.favresse@gmail.com



Christian Van Hooren

Rendez à ...

Je participais samedi dernier au 80^e anniversaire de ma tante à Crupet dans le namurois. Ayant un mariage à Jette St-Pierre à 13h, je rejoins donc vers 16h la famille, les cousins et les cousines attablés depuis plusieurs heures. Un cousin habituellement très taiseux, affranchi par quelques verres de vin, me lance d'entrée de jeu, le sourire malicieux, et me regardant droit dans les yeux : Alors cousin « ecclésiastique » que penses-tu des dernières affirmations de Monseigneur Léonard ? Les huit convives installés autour de la table se taisent ! Tous les regards se tournent vers moi, sauf celui du doyen d'Assesse qui soudainement s'affaire à repêcher sa serviette tombée à terre. Et c'est justement en sentant mon vieil ami le doyen se liquéfier sur place que je pense à cette homélie que je dois préparer pour la semaine à venir et je répons du tac au tac : Rendez à Monseigneur Léonard ce qui appartient à Monseigneur Léonard et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Les convives reprennent leur conversation où ils l'avaient laissé, mon ami doyen risque un timide sourire, mon cousin désespéré de ne pas avoir réussi à lancer la polémique pique d'une fureur contenue sa fourchette dans son pâté de gibier.

La question posée à Jésus est tout aussi piégée, fielleuse et insidieuse. Faut-il payer l'impôt à Caesar ? S'il répond par l'affirmative, les Pharisiens le traiteront de collaborateur avec le pouvoir Romain, s'il répond par la négative il sera considéré comme un insurgé qui s'oppose aux lois civiles et il sera dénoncé par les Hérodiens. Comme d'habitude Jésus ne répond pas directement à leur question, mais il demande innocemment s'ils ont une pièce portant l'effigie de Caesar. Ils lui en procurent une. Ils en usent donc. Alors, puisqu'ils acceptent ce signe de l'autorité romaine et du pouvoir d'achat, qu'ils en supportent les conséquences, les exigences et les contraintes ! Jésus ne se prononce pas sur la légitimité du pouvoir ; il remarque avec une ironie supérieure, que ces gens là l'acceptent. Ils doivent donc s'y soumettre !

Se pose donc premièrement la question de l'obéissance à l'autorité civile. Devons-nous toujours nous y soumettre ? Que dit l'évangile. Dans l'épître aux Romains chapitre 13, Paul nous exhorte à l'obéissance à l'autorité civile, surtout si nous jouissons des bienfaits qu'elle procure. Pouvoir politique et droits divins ne s'opposent pas nécessairement. Il peut exister entre eux une harmonie et un équilibre à préserver. La politique n'est pas interdite au croyant. Mais il peut et il doit également contester ce qui le dérange, ce qu'il ne juge pas favorable au bien commun.

Rendez à Dieu ce qui est à Dieu. Il ne faut pas que l'obéissance civile constitue cependant un obstacle au service de Dieu, qu'elle fasse négliger les devoirs envers Dieu : le respect du prochain, l'équité sociale, la liberté de conscience... Le chrétien doit donc sans cesse travailler à assurer cette harmonie entre politique et divin, entre devoir de citoyen et devoir de croyant.

Pour guider notre réflexion, prenons quelques exemples concrets et pour commencer, puisqu'il est question d'impôts dans cet extrait d'évangile, parlons impôts. C'est souvent avec angoisse que nous regardons la boîte aux lettres en attendant notre extrait de rôle. Nous espérons tous payer le moins possible alors que nous savons bien que ce que nous versons dans la caisse communautaire finalement nous reviendra sous diverses formes de bien-être social et économique : éducation, participations aux soins de santé, amélioration de notre environnement, ... mais aussi garantie de ne pas perdre nos deniers gagnés à la force du poignet et placés dans des banques renommées, qui se sont quelque peu égarées. La loi civile nous oblige à nous acquitter avec ponctualité de notre dette contribuable. Pourtant nous avons tous déjà été confronté à un plombier ou autre artisan qui après la réalisation de son boulot nous a lancé d'un air détaché : « Vous désirez une facture ma petite dame ? » ou plus explicitement encore « Je suppose qu'une facture n'est pas nécessaire, vous épargnez la tva ». Et vous aurez probablement répondu : « Une facture ? Non ce n'est pas nécessaire ! » Pour la loi civile, nous voilà devenu officiellement fraudeur

.../...

Réflexion

fiscal. Il y a peu de chances que le contrôleur de la tva nous tombe dessus et que nous devions payer une amende carabinée. Et pour Dieu ? Dieu nous renvoie à notre conscience. En ne payant pas cette contribution et en favorisant cette pratique, sommes-nous réellement solidaire avec les plus petits. Quid des malades, des prisonniers, des sans-abris et autres allocataires sociaux qui pourraient bénéficier de plus de moyens si tous, individus et sociétés, s'acquittaient avec rigueur de leurs obligations contributives. Celui qui vit de l'évangile prendra conscience par exemple en entendant Mathieu 25,40 : *Chaque fois que vous avez fait cela à l'un de ces plus petits, c'est à Moi que vous l'avez fait.* Il prendra conscience que chaque fois qu'il floue le fisc, il pénalise aussi les plus démunis de notre société. Notons que l'évangile nous fait uniquement prendre conscience. Il ne juge pas ; il ne culpabilise pas !

Comme deuxième exemple prenons-en un nettement plus sensible : l'avortement. Tout humain, qu'il soit athée, chrétien ou bouddhiste est conscient qu'un avortement est toujours une intervention de dernier recours, délicate, souvent traumatisante et que la personne qui subit l'interruption de grossesse en garde souvent d'importantes séquelles psychiques et morales. En Belgique, nos hommes politiques ont décidé démocratiquement en 1990 de dépénaliser l'avortement. De nombreux croyants se sont vigoureusement opposés au vote de cette loi et aujourd'hui encore certains mouvements doctrinaux et certaines personnalités religieuses plus rigoristes essaient encore de convaincre nos dirigeants à faire machine arrière. Ne faut-il pas rendre au civil ce qui appartient au civil et à Dieu ce qui appartient à Dieu. La loi ne force aucun chrétien à pratiquer ni à subir un avortement. Elle se contente de dire que pour la loi belge, un avortement n'est plus criminalisé. Ni médecins, ni patients ne seront donc poursuivis au pénal. Je crois que cette loi permet à de nombreuses personnes souvent déjà traumatisées par l'annonce d'une grossesse non désirée et en plus devant prendre la décision d'y mettre fin, de pouvoir faire les démarches nécessaires avec un maximum de sérénité dans des centres reconnus et en toute tranquillité judiciaire. J'ai

eu l'occasion d'accompagner quelques personnes et je peux vous dire que la prise de conscience était clairement exprimée et que le fait d'être croyant ou non ne changeait que peu de choses dans le ressenti de culpabilité. Et Dieu dans tout ça ? Dieu a fait l'homme libre. Le croyant va donc devoir forger sa décision en se référant à l'évangile. Il sera confronté à de nombreux versets qui condamnent l'atteinte à la vie, mais il en trouvera tout autant d'autres qui le rassureront sur la miséricorde de Dieu. Le roi Baudouin abdiqua pour 36 heures car sa conscience ne lui permettait pas de contresigner une telle loi. Il a eu raison d'écouter sa conscience. A nouveau Dieu par l'entremise de l'évangile aidera le chrétien à prendre conscience. Mais le chrétien de 2011 n'est plus celui de 1960 qui était baigné uniquement dans la culture, la philosophie, le dogme chrétien. Le chrétien d'aujourd'hui confrontera la vérité évangélique à une multitude d'autres visions, à une multitude d'autres vérités. Certains garderont leur bébé, d'autres le mettront en adoption après la naissance, d'autres encore auront quand même recours à l'avortement considérant que l'amour de Dieu est tellement grand qu'il leur pardonnera sans juger, sans culpabiliser.

Et la polémique de Monseigneur Léonard dans tout ça !! Que dit-il exactement ? (je cite Pastoralia) « *Comme tous les autres baptisés, les divorcés remariés peuvent donc et même doivent participer à la vie de l'Eglise sous ses divers aspects. Ils ne sont en aucune manière excommuniés ! Ils éviteront cependant de solliciter des tâches qui les mettraient en position délicate de porte-à-faux, comme l'enseignement de la religion ou la direction d'une école catholique.* »

C'est de la logique léonardienne. Tu es professeur de religion, tu es directeur d'une école catholique, tu dois donc être à l'image du label que tu défends. Il va de soi que quelqu'un qui veut solliciter chez Dexia devra produire un curriculum correspondant à la stratégie Dexia. Donc, raisonne notre évêque, un professeur de religion catholique va devoir défendre l'unicité du mariage, va devoir condamner fermement le remariage. Cela est mission impossible s'il est lui-même divorcé et remarié.

.../...

Réflexion

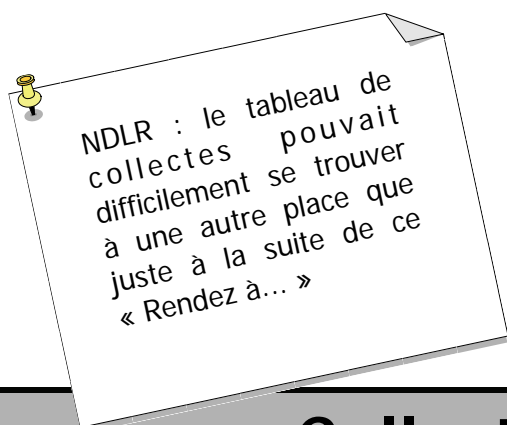
Monseigneur Léonard étaye sa prise de position par l'enseignement de Jésus sur l'indissolubilité du mariage Chrétien. C'est une prise de position cohérente à la doctrine, à la loi.

A propos connaissez-vous la définition de Pharisien ?

Personnes imbues du savoir religieux, les Pharisiens se consacrent à l'étude et à l'enseignement de la Loi. Spécialistes de la Loi, ils exercent une grande influence sur les gens en les aidant à incarner la Loi dans leur vie de tous les jours. Malheureusement, la stricte observance de la Loi leur fait commettre des

excès. En effet, par souci d'un respect minutieux de la Loi, ils mépriseront ceux qui ne connaissent pas cette Loi. Les Pharisiens iront même jusqu'à empêcher les gens de fréquenter les pécheurs. Dans ce sens, ils limitent la miséricorde de Dieu. Il devient alors facile de comprendre l'opposition qui régna entre les Pharisiens et Jésus dont témoignent les premiers chapitres de Marc et de comprendre mieux pourquoi Jésus n'est pas tendre à leur égard dans l'évangile de Mathieu.

L'histoire est un éternel recommencement. La religion est un éternel recommencement. La Foi est un éternel recommencement.



Collectes de septembre 2011

3 et 4 septembre	En faveur de Domus Dei	€ 54,46
10 et 11 septembre	En faveur de la Fabrique d'église	€ 130,40
17 et 18 septembre		€ 104,00
24 et 25 septembre	En faveur des médias	€ 42,73
	Merci à la communauté pour sa générosité	

Enigme littéraire



Laurent Hombergen

Pour vous mettre sur la voie, sachez qu'il s'agit de l'extrait d'un roman écrit et paru en 1960, il y a donc plus de 50 ans. Comme pour l'énigme passée, il est parfois intéressant de reprendre d'anciennes publications pour constater qu'une problématique envisagée il y a longtemps peut s'être amplifiée et compliquée mais que les remèdes restent semblables. Heureux les penseurs qui ont ainsi pu voir plus loin que leur environnement quotidien et prévoir ce que pourrait être notre société dans l'avenir. Mais sont-ils écoutés ?

Le professeur de philosophie d'une classe de terminale dans un collège de France est récemment décédé. Ses élèves l'aimaient bien car il leur permettait de dialoguer et respectait leurs points de vue. Ce qui ne les empêchait pas d'être chahuteurs et bruyants. Ils sont d'ailleurs bien décidés à accueillir à leur façon le successeur.

Celui-ci, un jeune jésuite dont c'est la première classe a été prévenu et est plutôt inquiet pour son premier cours. Il choisit de lire aux élèves un texte tiré d'un article de ce professeur qu'ils aimaient bien. C'est ce texte que nous vous proposons.

Au fond, ce qui déconcerte la jeunesse d'aujourd'hui, ce qui la dépayse étrangement, c'est qu'il n'y a plus d'âge mûr. La jeunesse, pour s'affirmer, veut et doit s'opposer à quelque chose ou à quelqu'un, et d'autant plus qu'involontairement elle s'appuie sur l'opposant. Et quand elle a perdu ses adversaires et ses victimes, elle a perdu en même temps ses meilleurs soutiens. Or, qu'elle le veuille ou non, elle ne peut plus s'adosser à la vieillesse ni à l'hostilité des générations précédentes, car elle se trouve à présent face à face avec la jeunesse de ses pères. C'est effrayant, tout ces hommes de quarante ans qui jouent au tennis, qui s'amuse des mêmes choses que les jeunes gens, rient du même rire, qui plaisent aux femmes, qui font la foire sans fatigue et qui n'ont pas de rhumatismes ! Les progrès extraordinaires de la chirurgie et de la médecine

– et l'hygiène de l'époque, en Occident, - font que le sommet de la jeunesse d'un homme est à chercher quelque part, maintenant, entre sa trentième et sa cinquantième année. Oui, pour ces jeunes gens et ces jeunes filles, c'est un peu effrayant, tous ces croulants qui ne croulent pas...

On pouvait dire autrefois que les gens d'âge mûr ne comprenaient pas les jeunes. Aujourd'hui, ce sont les jeunes gens qui ne comprennent rien aux adultes.

La jeunesse n'est pas un âge créateur. Elle ne le sera jamais. L'enfance elle-même n'est créatrice que de rêves, faits avec des arcs-en-ciel et des gouttes de rosée. Mais la création est le fait essentiel de l'âge mûr, qui seul a le courage d'élever sa pyramide.

Vous voulez la vérité, la voici : la jeunesse est féroce ment jalouse de l'âge mûr. Il arrive, Dieu merci, qu'une merveilleuse alchimie puisse muter en amour cette jalousie...

Voilà, vous avez plus d'éléments qu'on ne vous en a jamais donnés pour résoudre cette énigme. A vous de jouer..

Ils ont rejoint le Père

Monsieur André VERRIEST
Avenue Van Overbeke 200 b 5
1083 GANSHOREN

Madame Nicole MAZY – PAPAZOGLAKIS
Avenue J.-B. Depaire 41
1020 BRUXELLES

ERRATA

Dans notre numéro précédent, il fallait lire

Monsieur Jacques LAUWERS
Avenue J.-S. Bach 20 B 31
1083 GANSHOREN

Vie en paroisse

INVITATION

La paroisse Ste-Cécile de Ganshoren, parvis Ste-Cécile, 1083 Bruxelles, organise un concert par la **CHORALE « SONAMBULLE »** sous la direction de *Christine Dufour, Nathalie Vanden Eynde-Dufour et Martin Vanden Eynde.*

Une chorale de 30 jeunes chanteurs et musiciens chevronnés et enthousiastes. Créativité et rigueur, joie, exubérance et motivation les caractérisent.

Le DIMANCHE 20 NOVEMBRE A 15H

Concert au profit de la réparation et de l'entretien extraordinaire de nos orgues

Ouverture des portes à 14H45

Bar : café, tartes et autres boissons après le concert

Réservation et inscription souhaitée ; contact Martine Leduc martineleduc@mobistar.be
Avenue Marie de Hongrie 139 BT 14, 1083 BRUXELLES
TEL APRES 19H30 : 02/465 71 02

PRIX ENTREE (un café et tarte inclus) : 10 Euros par adulte - enfant moins 10 ans gratuit
Réservation en prévente : 8 EUROS au plus tard le 11 novembre

Talon d'inscription

CONCERT DU 20 NOVEMBRE 2011 A 15 H (à renvoyer avant le 11 novembre)

A remettre à Martine Leduc, avenue Marie de Hongrie 139 BT 14, 1083 BRUXELLES

CONCERT DE LA CHORALE SONAMBULLE

NOM

téléphone

NOMBRE DE PERSONNES : Adultes

Enfants moins de 10 ans

PAIEMENT CASH, sous enveloppe (nbre adultes * 8 euros)

Vie en paroisse

CONCERT « SONAMBULLE » LE 20 NOVEMBRE 2011

Une troupe de copains passionnés de musique et de chant.

De la variété française et anglaise, des chants traditionnels et des morceaux de musique classique.

Depuis 2006, SONAMBULLE a eu le grand plaisir de recevoir des milliers de spectateurs lors des représentations de trois grands spectacles « Au cœur des quatre éléments », « La légende des Ménestrels » et, en 2010, « Libertad ».

« Libertad » était comme un cri qui surgit du brouillard. De l'emprisonnement à la liberté. Du repli à l'ouverture. De l'hiver rude au soleil d'été.

En 2012, aura lieu un nouveau grand spectacle, « VIRAGES »(*)

La vie n'est pas un long fleuve tranquille, la route est sinueuse et les rebondissements ne manquent pas.

Sonambulle vous emmènera au cœur des tournants que nous avons à prendre, au cœur des tourments qu'ils causent, au cœur des bonheurs qu'ils révèlent.

La vie est courte, n'en ratons pas une miette, voilà le thème de « VIRAGES », la rage de vivre.

Le dimanche 20 novembre à 15h, à l'occasion de la FETE DE SAINTE CECILE, Sonambulle vous présentera quelques facettes de son monde, mises en scène avec émotion, poésie et mouvement.

(*) « VIRAGES » à l'Auditorium Jacques Brel, Campus du Céria.
24 et 25 mars, 20 avril 2012

LA SOLIDARITE EN ACTION.

Ce **11.11.11** que faites-vous ?

Une soirée télé, une sortie entre amis, ou rien du tout ?

Dans le cadre de l'**Opération 11. 11. 11, l'asbl Pont de la Solidarité** vous a concocté un concert haut en couleurs et en styles variés. En musique, vous voyagerez dans le temps et dans l'espace.

Au menu : musique mexicaine, du folk, de la musique classique, etc. Venez déguster en plus des encas typiques d'une certaine région du monde (surprises, surprises !!)

Joignez-vous à tous les artistes pour célébrer la solidarité entre les peuples.

> Informations pratiques :

Date : vendredi **11.11.11**

Timing : 18h30 à 20h30

Lieu : **Eglise Sainte-Cécile (Parvis Sainte-Cécile 1, 1083 Ganshoren-Bruxelles)**

Entrée : 5 euros (gratuit pour les - 12 ans accompagnés d'un adulte) au profit de **l'Opération 11.11.11**

Bar ouvert dès 17h30 (boissons chaudes et froides et encas)

Accès : Bus 84 et 87 (arrêt : Ganshoren Sport), église à 5 min à pied du Hall des Sports

Parking gratuit et accessible devant l'église

*Vente de produits CNCD en faveur de **l'Opération 11.11.11** par nos amis du **Comité de Jumelage Ganshoren-Rusatira**

Personne de contact : Sophie Elishaa
(0486 366 048, shiburas@yahoo.fr)



Laurent Hombergen

Créationnisme... et alors ?

Dans une "réflexion" de « Ensemble en Paroisse » en mai 2007, il était fait allusion au créationnisme pour marquer son expansion, principalement dans certains milieux protestants en Amérique d'abord, mais aussi en Europe. Même certains cénacles chrétiens appuient l'idée.

Le 13 octobre dernier, le journal *LE SOIR* titrait : « Les créationnistes passent à l'offensive » Il annonce que le Service Islamique de la jeunesse de Belgique organise un cycle de conférences sur le thème des prétendus mythes du darwinisme. Ces conférences sont données dans des mosquées à Leuven, Marchiennes-au-Pont, Gand, Evere et Bruxelles par deux orateurs venant d'Istanbul, disciples de Harun Yahya. C'est lui qui avait publié en 2007 un « Atlas de la Création » qui réfutait les thèses de Darwin.

Fixons les esprits : le créationnisme attribue la création de l'Univers à Dieu, en tenant le récit de la Genèse comme vérité absolue. Il réfute donc l'évolution des espèces décrite par Darwin et précisée par d'autres scientifiques.

Contrairement à ce qu'affirme l'article cité, un récit de la création du monde par Dieu en six jours figure aussi dans le Coran. Avec une précision : un jour pour Dieu est comme mille ans. Il n'est donc pas étonnant que certains milieux islamistes se fassent les défenseurs du créationnisme. Et pourtant, l'évolution des espèces continue à être enseignée dans les universités des pays islamiques.

Création et évolution sont-elles incompatibles ?

Il nous a été souvent fait remarquer que les deux récits de la création repris dans la Genèse (Gn. 1,1 à 2,4 pour le premier et Gn.2,5 à 25 pour le second) ne présentent pas les choses de la même manière. Relisez les textes, ces différences sautent aux yeux. Il n'est donc pas

possible de considérer ces deux textes comme des documents scientifiques. Leur richesse est ailleurs, dans ce qu'ils nous disent sur Dieu, Etre unique à la source de toutes choses, sur l'univers, sur l'homme et la femme appelés à l'amour, sur la participation de l'humanité à l'acte créateur.

Par contre, Darwin et les chercheurs qui l'ont suivi ont pu convaincre le monde scientifique que les choses ne se sont pas passées comme la Bible les présente. L'évolution des espèces ne fait plus de doute.

A ce propos, relevons une chose mise en avant récemment : l'évolution des espèces s'est pratiquement arrêtée avec l'apparition de l'homme. Rares sont les nouvelles espèces qui auraient vu le jour. Au contraire, bien des espèces disparaissent, au grand regret des scientifiques et des amis de la nature. Et l'évolution de l'homme se fait, elle, au niveau planétaire. L'internationalisation en fait partie. L'échange des idées, des découvertes, des inventions assurent une accélération qui peut en effrayer certains et en tous cas amener à se demander comment sera l'avenir de l'humanité.

Mais revenons à notre réflexion. Création et évolution sont-elles compatibles ? Il s'agit d'abord de ne pas assimiler créationnisme à création.

Il nous paraît évident que notre terre, telle que nous la connaissons, et tous ceux qui l'habitent n'ont pas été faits en six jours. Et quel est le commencement ? Le chanoine Lemaître a levé un coin du voile en développant sa théorie du Big-bang universellement admise. On peut imaginer la terre comme une planète refroidie où de l'eau aurait pu se former, élément indispensable à la fertilité et à l'apparition de la vie. On peut admettre que les espèces vivantes ont pu évoluer, tendre vers une amélioration continue, tout en partant dans des directions multiples. Il faut bien constater les progrès de l'espèce humaine ; progrès des sciences, des arts, des civilisations. Et même, quoiqu'on puisse en penser, progrès vers plus d'entente entre les races et les peuples. Tout cela est encore fort chaotique mais l'Europe ne se fait pas en un jour. Encore moins l'ONU.

.../...

Réflexion

Tout cela ne nous éclaire pas sur l'origine même des choses. Qu'en est-il avant le big-bang ? D'où vient la matière ? Qu'est-ce qui a provoqué cette explosion originelle ? Il n'est vraiment pas absurde de penser que toutes ces questions ne peuvent trouver leur réponse qu'en un être créateur que nous appelons Dieu.

De même, comment expliquer l'évolution de la terre, le surgissement de la vie, la lutte continue des espèces vers une vie meilleure ? Comment expliquer la quête perpétuelle de l'homme à la recherche de plus de connaissances, de pensée, de perfectionnement de lui-même et de son environnement : outils, instruments, appareils, techniques nouvelles etc. ?

Il ne peut y avoir à l'origine de tout cela qu'un « souffle créateur » que nous pouvons difficilement appréhender mais que l'homme a appelé Dieu ou Allah ou autrement. Et donc la création se continue perpétuellement et l'homme en est l'associé naturel.

Il semble, en résumé, que la grande erreur des créationnistes soit de donner une valeur absolue aux textes sacrés et donc d'assimiler création et création en six jours. A contrario, leur erreur est aussi de considérer l'évolution des espèces comme une nécessaire négation d'un acte créateur, donc d'un Dieu qui serait à l'origine de tout.

Oui, bien sûr, on peut parfaitement attribuer la création à Dieu et constater qu'elle a été un souffle créateur, un élan initial, un premier jet et que l'évolution a fait le reste, toujours alimentée par cette marche vers plus de perfection insufflée au départ.

Et au cours de cette marche, un pas de géant a été fait par un certain Jésus venu nous dire le message de celui qu'il appelle son Père : un appel à l'amour de tous, même des ennemis. Et la fin de la course, l'idéal à atteindre par tous les humains est de s'aimer et se retrouver ainsi en Dieu qui est amour.

Mais cela est une autre histoire, car, une fois de plus, il faut constater qu'il est difficile d'appliquer des mots sur une réalité qui pour le moment nous dépasse et que nous pouvons difficilement concevoir avec nos connaissances actuelles.

Ensemble en Paroisse

Journal mensuel de la
communauté francophone de la
paroisse Sainte-Cécile

paraît mensuellement sauf juillet et
août

Editeur responsable :
Philippe THONNARD
Rue de Termonde 54
1083 BRUXELLES

Equipe rédactionnelle :
P. Thonnard, J. Poirier,
L. Hombergen, D. Crèvecoeur

Les propositions d'articles ou vos
avis sur le contenu du journal sont
reçus à l'adresse de l'éditeur
responsable ou par mail :

philippe.thonnard@skynet.be
thlahombergen@skynet.be

Contacts utiles

Numéro général de la paroisse
Tél.: 02.465.65.89.

Abbé Dominique Crèvecoeur
0477.54.88.93. ou 02.268.34.76.

Abbé Benoît Hauzeur
0473.30.37.33. ou 02.672.44.29.

Abbé Anicet Ngboyo Mopale
0488.36.66.93.

Christian Van Hooren (diacre)
02.424.05.48.

Equipe liturgique
Marie-Thérèse Ginion 02.468.11.21

Baptême
Secrétariat de l'U.P. : 02.426.37.80.

Mariage
Arlette Labeeuw 02.427.68.53.

Première communion
Claire Deberdt 02.411.03.94.

Profession de foi
Dominique Crèvecoeur (n° ci-dessus)

Confirmation
Alexandre Thierens 02.502.15.21.
(0486.93.57.37.)

Pastorale des malades (Rayon de Soleil)
Jacqueline Geeroms 02.428.97.71.

Vie Montante
Serge Paternotte 02.465.63.08.

Deuil—Funérailles
Theresa et Laurent Hombergen
02.465.05.15.

Equipe d'entraide
Véronique Canart 02.466.22.25.

Chorale
Michel Roose 02.425.23.81.

Décoration florale
Sœur Erica 02.468.04.77.

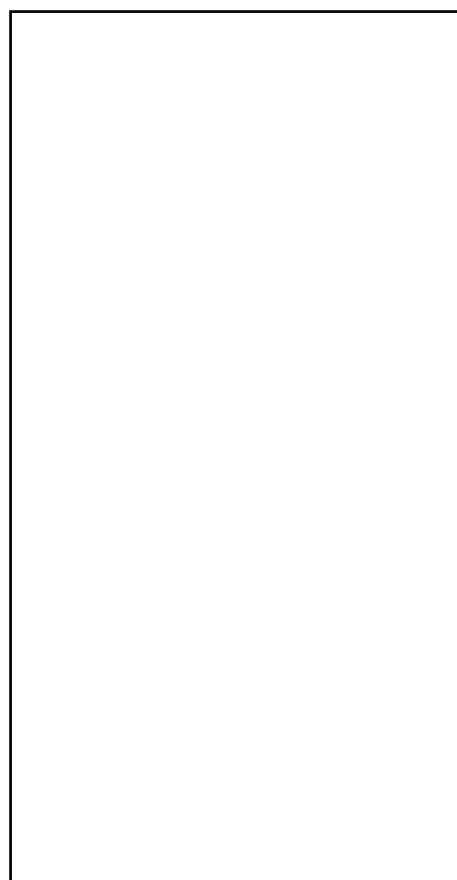
Réservation des locaux
Claire Nardi 02.428.70.18.

Ensemble en Paroisse

Périodique mensuel *Novembre 2011*
Ne paraît pas en juillet et en août

Bureau de dépôt : Bruxelles 8

Editeur responsable : P. Thonnard
Rue de Termonde 54
1083 Bruxelles



Belgique—Belgie
P.P.
1080 Bruxelles 8
1/9267